

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

République Française

Arrondissement
de Lyon

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

Métropole de Lyon

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
art. 16 Code Municipal : **35**

Séance du 30 mai 2024

en exercice : **35**

Liste des délibérations publiée le 7 juin 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mai 2024

qui ont pris part à la
délibération **35**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour
de la séance : 35

Présidente : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : Mme Emmanuelle VIEUX-ROCHAS

Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE,

Directeur général des services

OBJET

3

**Tarifs municipaux :
année scolaire 2024 – 2025
et année civile 2025**

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, BAZAILLE,
MOUSSA, GIORDANO, RODRIGUEZ, GOUBET, NOVENT,
BOIRON, ESCOFFIER, MOMIN, CAUCHE, DUMOND,
GUERINOT, BARRIER, PONS, FUSARI, JACOLIN, FUGIER,
ASTRE, ROSAIN, PASSELEGUE, CHOMEL de VARAGNES,
MOREL-JOURNAL, VINCENS-BOUGUEREAU, VIEUX-
ROCHAS, LATHUILLIÈRE, REPLUMAZ, MIHOUBI, KOWALSKI,
GILLET, MAMASSIAN, SCHMIDT, de PARDIEU,

Membres excusés : M. BARRELLON (pouvoir à
Mme BAZAILLE), Mme DUPUIS (pouvoir à M. CAUCHE).

Monsieur ESCOFFIER, Adjoint au Maire, explique,

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération du 25 mai 2023 fixant les tarifs municipaux 2023-2024,

Il est proposé de fixer l'ensemble des tarifs inscrits en annexes pour l'année scolaire 2024-2025 et l'année civile 2025, regroupés en trois catégories :

- les droits d'occupation du domaine public
- les redevances des services publics municipaux
- les locations de salles municipales

I. Les tarifs d'occupation du domaine public – annexe 1

Toute occupation doit faire l'objet d'une déclaration et d'un arrêté municipal (même en cas de gratuité et d'exonération). Les tarifs d'occupation du domaine public sont valables sur l'année civile 2025 soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

A. Permissions de voirie et de stationnement – cas général

Les permissions de voirie se traduisent par une occupation du domaine public avec emprise au sol. Les permissions de stationnement n'ont pas d'emprise au sol. Il s'agit d'autorisations temporaires. Une demande d'installation de benne pour une seule journée est gratuite. Les droits fixes et supplémentaires sont augmentés de l'ordre de 2 %.

B. Les permis de stationnement à titre commercial

- **Les droits de terrasses** (installation tables de cafés) sont augmentés de l'ordre de 2 % pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.
- **Les étalages annuels** : sont augmentés de l'ordre de +2 %
- Les installations de **chevalets** doivent être déclarées pour l'année civile même si elles sont gratuites.
- **Les droits de taxis** : sont augmentés de l'ordre de +2 %. Tout trimestre commencé est dû.
- Les tarifs pour les **stationnements de véhicules de type autopartage et l'installation des bornes de recharges de véhicules électriques** sont augmentés de l'ordre de 2 %.

C. Les droits de place

- **Les marchés forains** (application du règlement des marchés forains) : les droits des emplacements des abonnés et des non-abonnés restent stables. Une évolution de l'ordre de 2 % est appliquée sur les raccordements à l'électricité.
- **Les vogues** : les droits comprennent trois forfaits, pour la durée de l'évènement, relatifs aux installations de stands, manèges et auto tamponneuses, ainsi que des droits supplémentaires afférents selon les cas exposés dans l'annexe. Ils sont augmentés de l'ordre de +2 %.
- **Les droits de ventes** : ventes hors jours de marché (exemple : food truck) et pour les droits relatifs aux expositions de véhicules, sont augmentés de l'ordre de +2 %.

II. Les redevances des services publics municipaux – annexe 2

A. Les services scolaires (annexe 2.A)

Le règlement des services périscolaires s'applique (cf. délibération du 25/05/2023). Il précise notamment que la participation financière des familles s'établit selon le quotient familial calculé par la Caisse d'Allocation Familiale ou la Mutualité Sociale Agricole. Ces tarifs sont appliqués sur l'année scolaire soit du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 et ils sont augmentés de l'ordre de 2 %.

- **La restauration scolaire**
- **Les temps périscolaires du matin ou du soir** : des accueils périscolaires matin (7h30-8h30) et soir (16h30-18h00) sont proposés aux familles pour leur permettre de concilier vies parentales et professionnelles, organisés tous les jours en période scolaire et dans toutes les écoles publiques.

B. Les activités sportives (annexe 2.B)

Ces activités et occupations de sites sportifs se mettent en place conformément aux modalités de fonctionnements des activités sportives municipales et aux règlements de fonctionnement des sites sportifs validés par délibération du Conseil Municipal du 1er octobre 2020. Ces tarifs sont appliqués sur l'année scolaire soit du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025, ils sont augmentés de l'ordre de 2 %.

- **Les occupations des sites sportifs**
- **L'École Municipale des Sports et les animations sportives vacances :**
 - les « demi-journées d'animation sur la commune ou sur la métropole » sont désormais tarifées uniquement en « journée d'animation sur la commune ou sur la métropole »
 - de plus, le tarif midi sans repas est désormais intégré aux animations multi sports journée
- **La piscine municipale du Kubdo (en application des conditions générales de ventes) :**
 - Création d'un tarif unique pour l'achat d'un bonnet de bain : 6 €
 - Le reste des tarifs est augmenté de l'ordre de 2 %

C. Les activités culturelles (annexe 2. C)

Ces tarifs sont appliqués sur l'année scolaire soit du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

- **Le Conservatoire de Musique et de Danse :**
 - Création d'un tarif « Découverte Théâtre pour les 12-15ans (2h00) »
 - Création d'un tarif « Danse cycle 2 diplômant (avec 1H30 de Hip-hop en plus et trois samedis de danse dans l'année scolaire) »
 - Application du tarif unique de 121,00 € pour toutes les tranches sauf la tranche 1 concernant le parcours Libre 2 et 3 : pratiques collectives seules (orchestres, musique de chambre ...)
 - Les frais de dossiers restent identiques (17€) mais une augmentation est actée pour l'année scolaire 2025-2026 à 19€
 - Les autres tarifs sont augmentés de l'ordre de 2 %
- **Les prêts de documents aux bibliothèques Châtelain-Senghor et La Gravière :** Les tarifs pour les prêts de documents soumis à abonnement annuel ainsi que les tarifs des services de reproduction de documents sont augmentés de l'ordre de 2 % pour l'année scolaire 2024-2025.
- **Billetterie des spectacles, événements et expositions culturelles :** Les tarifs de la saison culturelle sont reconduits pour l'année scolaire / saison culturelle 2024-2025.

D. Services du cimetière (annexe 2. D)

Les tarifs du cimetière sont établis sur l'année civile. Les tarifs 2025 font l'objet d'une refonte pour certaines prestations funéraires :

- Création d'un tarif de concessions funéraires pour le prix un colombarium d'une durée de 30 ans : 800 € par case
- Suppression du tarif pour une concession d'une durée de 5 ans aux Carrés des Anges
- Création de deux tarifs pour une concession aux Carrés des Anges :
 - d'une durée de 15 ans : 160 € par m²
 - d'une durée de 30 ans : 320 € par m²

Les autres tarifs des services du cimetière sont augmentés de l'ordre de 2 %.

E. Autres services publics municipaux (annexe 2. E)

Les tarifs des autres services publics sont établis sur l'année civile. Les tarifs sont augmentés de l'ordre de 2 %.

- **Enlèvement des tags et graffitis** : cette prestation est soumise à conventionnement entre les propriétaires de maisons individuelles ou copropriétés pour une durée minimum de 12 mois.
- **Tarifs de publicité dans le magazine Mosaïque**

III. Les tarifs de location des salles (annexe 3)

Conformément au guide des salles municipales, la ville compte 9 salles municipales réparties dans les différents quartiers de la commune pour différents usages (associatif, réunions et campagnes de partis politiques, particuliers, régies immobilières et entreprises).

Il est ajouté la possibilité pour les copropriétés et entreprises fidésiennes de louer la salle Lionel Terray pour un tarif de 245,00 €.

Pour l'année scolaire 2024-2025 les tarifs sont augmentés de l'ordre de 2 %.

Le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

- DÉCIDER de fixer les tarifs selon les annexes jointes à la présente délibération,
- PRÉCISER que ces tarifs s'appliquent sous réserves des exonérations ou des tarifs temporaires votés par le conseil municipal.

Appelé à se prononcer,

le conseil municipal, à la majorité,

(4 voix contre : Y LATHUILIÈRE, S. REPLUMAZ, F. MIHOUBI, C. KOWALSKI)

- DÉCIDE de fixer les tarifs selon les annexes jointes à la présente délibération,

- PRÉCISE que ces tarifs s'appliquent sous réserves des exonérations ou des tarifs temporaires votés par le conseil municipal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

P. J. :

- 1 – Occupation du domaine public
- 2.A – Services scolaires
- 2.B – Activités sportives
- 2.C – Activités culturelles
- 2.D – Services du cimetière
- 2.E – Autres services municipaux
- 3 – Locations des salles municipales



Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI

Délibération du 30/05/2024 Tarifs 2024-2025
Annexe 1. Tarifs d'occupations du domaine public

Tarifs du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Nouveaux Tarifs du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

		Droit fixe		21,30 €	21,70 €
		I. Occupations du domaine public	A. Permissions de voirie et de stationnement (avec ou sans emprise)	Droits supplémentaires	pose de barrière, palissades et échafaudage
plots de bétons	5,00 € par unité par semaine				5,10 € par unité par semaine
dépôt de matériaux : benne, sable, graviers, grue, bulle de vente, base de vie	5,20€ (m ² *nombre de semaine)				5,30 € (m ² *nombre de semaine)
Droits de terrasse				11,50€ par m ² par an	11,70 € par m ² par an
Étalage annuel			11,50€ (mètre linéaire par an)	11,70€ (mètre linéaire par an)	
Installation de chevalets			Gratuité	Gratuité	
B. Permis de stationnement à titre commercial	Voiture de places (taxis) – année civile		118,60€ par année civile (29,60€ par trimestres débutés)	121,00 € par année civile (30,20€ par trimestres débutés)	
	Stationnement autopartage entreprise labellisée		240 € par an et par voitures (ou places réservées)	245 € par an et par voitures (ou places réservées)	
	Bornes de recharge véhicule électrique		120 € par an et par bornes de recharges	122 € par an par bornes de recharges	
	C. Droits de place		Marchés forains	Abonnement : Emplacement sur le marché Raccordement éventuel à l'électricité	Par jour : 0,80 € (mètre linéaire) pour l'emplacement + 2,50 € pour l'électricité
Hors abonnement : Emplacement sur le marché Raccordement éventuel à l'électricité		Par jour : 1,20 € (mètre linéaire) pour l'emplacement + 2,50€ pour l'électricité		Par jour : 1,20€ (mètre linéaire) pour l'emplacement +2,60€ pour l'électricité	
Vogues (pour toute la durée de l'évènement y compris montage et démontage)		Stands ou autres installations	Forfait : 29,50€ par installation Si l'installation supérieure 10m ² : + 2,00€ par m ² supplémentaires	Forfait : 30,10 € par installation Si l'installation supérieure 10m ² + 2,00€ par m ² supplémentaires	
		Manèges	Forfait si ≤ 12 mètres : 65€ par manège Forfait si > 12m : 87€	Forfait si ≤ 12 mètres : 66€ par manège Forfait si > 12m : 89€	
		Auto-tamponneuses	Forfait : 160€ par installation Si l'installation > 220m ² : +2,00€ par m ² supplémentaires	Forfait : 163€ par installation Si l'installation > 220m ² : +2,00€ par m ² supplémentaires	
Ventes		En dehors des jours de marchés		8€ par jour	8,20€ par jour
		Expositions de véhicules		11,50€ par jour	11,70€ par jour
		Electricité		2,50€ par jour d'occupation	2,60€ par jour d'occupation

Délibération du 30/05/2024 Tarifs 2024-2025

Annexe 2.A. TARIFS SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX – Services scolaires

	Repas élèves	Quotient familial <small>calculé par la Caisse d'allocation familiale ou la Mutualité sociale agricole</small>	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025	Année scolaire 2024-2025	
			Repas pour les enfants fidésiens	Non-fidésiens	Repas pour les enfants fidésiens	Non-fidésiens	
Restaurations scolaire	Tranches						
	Tranche 1	Inférieur ou égal à 250 €	1,56 €	1,87 €	1,59 €	1,91 €	
	Tranche 2	De 251 à 450 €	2,49 €	2,99 €	2,54 €	3,05 €	
	Tranche 3	De 451 à 600 €	3,59 €	4,31 €	3,66 €	4,39 €	
	Tranche 4	De 601 à 900 €	4,31 €	5,17 €	4,39 €	5,27 €	
	Tranche 5	De 901 à 1 100 €	4,59 €	5,50 €	4,68 €	5,61 €	
	Tranche 6	De 1 101 à 1 500 €	5,24 €	6,29 €	5,35 €	6,42 €	
	Tranche 7	De 1 501 à 1 900 €	5,66 €	6,79 €	5,77 €	6,93 €	
	Tranche 8	Supérieur à 1 900 €	5,80 €	6,95 €	5,91 €	7,09 €	
	Repas (tarifs spécifiques)			2023-2024	* le personnel de service ainsi que ses enfants, les élèves accueillis au sein de l'association notre Dame et du Foyer l'Etoile du Berger et dans les familles d'accueil, s'acquitteront du tarif de la tranche 2	2024-2025	* le personnel de service ainsi que ses enfants, les élèves accueillis au sein de l'association notre Dame et du Foyer l'Etoile du Berger et dans les familles d'accueil, s'acquitteront du tarif de la tranche 2
Tarif Projet d'accueil individualisé (PAI)			1,65 €		1,69 €		
Tarif Directeur			Gratuit		Gratuit		
Tarif Enseignant et AESH			4,59 €		4,68 €		
Majoration demandes d'inscription hors délais			0,62 € par repas	0,62 € par repas	0,63 € par repas	0,63 € par repas	
Temps périscolaires du matin et du soir	Matin	Quotient familial	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025	Année scolaire 2024-2025	
	Tranches		Garderies 7h30-8h20 enfants fidésiens	Garderies 7h30-8h20 non fidésiens	Garderies 7h30-8h20 enfants fidésiens	Garderies 7h30-8h20 non fidésiens	
	Tranche 1		Inférieur ou égal à 250 €	0,52 €	0,62 €	0,53 €	0,64 €
	Tranche 2		De 251 à 450 €	0,63 €	0,76 €	0,65 €	0,77 €
	Tranche 3		De 451 à 600 €	0,74 €	0,88 €	0,75 €	0,90 €
	Tranche 4		De 601 à 900 €	0,84 €	1,01 €	0,86 €	1,03 €
	Tranche 5		De 901 à 1 100 €	0,95 €	1,13 €	0,97 €	1,16 €
	Tranche 6		De 1 101 à 1 500 €	1,06 €	1,27 €	1,08 €	1,29 €
	Tranche 7		De 1 501 à 1 900 €	1,17 €	1,39 €	1,19 €	1,42 €
	Tranche 8	Supérieur à 1 900 €	1,27 €	1,52 €	1,29 €	1,55 €	
	Soir	Quotient familial	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025	Année scolaire 2024-2025	
	Tranches		Garderies 16h30-18h enfants fidésiens	Garderies 16h30-18h non fidésiens	Garderies 16h30-18h enfants fidésiens	Garderies 16h30-18h non fidésiens	
	Tranche 1		Inférieur ou égal à 250 €	0,32 €	0,38 €	0,33 €	0,39 €
	Tranche 2		De 251 à 450 €	0,43 €	0,51 €	0,44 €	0,52 €
	Tranche 3		De 451 à 600 €	0,53 €	0,63 €	0,54 €	0,65 €
	Tranche 4		De 601 à 900 €	0,63 €	0,76 €	0,65 €	0,77 €
	Tranche 5		De 901 à 1 100 €	0,74 €	0,88 €	0,75 €	0,90 €
	Tranche 6		De 1 101 à 1 500 €	0,84 €	1,01 €	0,86 €	1,03 €
Tranche 7	De 1 501 à 1 900 €		0,95 €	1,13 €	0,97 €	1,16 €	
Tranche 8	Supérieur à 1 900 €	1,06 €	1,27 €	1,08 €	1,29 €		

II. Services publics municipaux

A. Services scolaires

Délibération du 30/05/2024 Tarifs 2024-2025
Annexe 2.B) Activités sportives – Occupation des sites sportifs

B - Les activités sportives		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
		Fidélitaires		Fidélitaires		Extérieurs		Extérieurs	
		Extérieurs		Extérieurs		Extérieurs		Extérieurs	
Occupations des sites sportifs	Piscine Kubla	Bassin d'apprentissage axes MNS municipal	88.00 € par heure	89.00 € par heure	92.00 € par heure	94.00 € par heure			
		Bassin d'apprentissage sans MNS municipal	42.00 € par heure	43.00 € par heure	53.00 € par heure	54.00 € par heure			
		Bassin sport avec MNS municipal (1 ligne d'eau)	47.00 € par heure	48.00 € par heure	60.00 € par heure	61.00 € par heure			
Autres sites sportifs	Gymnases	Gymnase R. Barlet (premier étage)	92.00 € par heure	94.00 € par heure	274.00 € par heure	279.00 € par heure			
		Gymnase R. Barlet (deuxième étage 2/3 de la salle)	156.00 € par heure	159.00 € par heure	472.00 € par heure	481.00 € par heure			
		Gymnase R. Barlet (troisième étage)	40.00 € à 1/2 journée	41.00 € à 1/2 journée	119.00 € à 1/2 journée	118.00 € à 1/2 journée			

Délibération du 30/05/2024 Tarifs 2024-2025
Annexe 2.B) Activités sportives – EMS et animations sportives

M - Les activités sportives		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025		Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
		Fidélitaires		Fidélitaires		Extérieurs		Extérieurs	
		Extérieurs		Extérieurs		Extérieurs		Extérieurs	
Ecole Municipale des Sports	Quotient familial	Bébé gym	63.00 €	180.00 €	84.00 €	193.00 €	87.00 €	193.00 €	
		Bébé gym + garderie matin	85.00 €	181.00 €	86.00 €	183.00 €	98.00 €	212.00 €	
		Bébé gym sans garderie	87.00 €	203.00 €	68.00 €	207.00 €	101.00 €	238.00 €	
Animations sportives vacances	Quotient familial	Tranche 1	9.74 €	11.68 €	9.85 €	11.80 €	20.30 €	21.50 €	
		Tranche 2	10.84 €	12.70 €	11.05 €	13.00 €	23.30 €	24.50 €	
		Tranche 3	11.95 €	13.80 €	12.19 €	14.30 €	25.30 €	26.50 €	

Délibération du 30/05/2024 Tarifs 2024-2025
Annexe 2.B Activités sportives – Piscine Kubdo

	Entrées public	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025
		Fidésiens	Fidésiens	Extérieurs	Extérieurs
	Entrée simple	4,80 €	4,90 €	6,10 €	6,20 €
	Entrée tarif réduit (cf. CGV)	3,30 €	3,40 €	4,60 €	4,70 €
	10 entrées simples	38,00 €	39,00 €	51,00 €	52,00 €
	10 entrées tarif réduit (cf. CGV)	24,50 €	25,00 €	37,00 €	37,50 €
	Carte 50 entrées	153,00 €	156,00 €	204,00 €	208,00 €
	Carte 10 heures	25,50 €	26,00 €	37,00 €	37,50 €
	Entrée groupe centre de loisirs fidésien	2,20 €	2,30 €	-	-
	10 entrées groupe centre de loisirs fidésien	17,00 €	17,30 €	-	-
	Entrées : enfants de moins de 2 ans, accompagnateurs de personnes handicapées, pompiers et CRS	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Achat d'un bonnet de bain		6,00 €		6,00 €
	Activités municipales	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025
		Fidésiens	Fidésiens	Extérieurs	Extérieurs
Aquagym	Forfait 10 séances	94,00 €	96,00 €	104,00 €	106,00 €
	Séance unitaire	14,60 €	14,90 €	16,60 €	16,90 €
Leçons de natation	Forfait semestre adulte	suppression du tarif	suppression du tarif	suppression du tarif	suppression du tarif
	Forfait semestre enfant	160,00 €	163,00 €	177,50 €	180,50 €
	Stage enfant 1 semaine	65,00 €	66,50 €	71,00 €	72,50 €
Bébés dans l'eau	Séance unitaire 2 adultes / 1 enfant	9,00 €	9,20 €	13,00 €	13,30 €
	Forfait 10 séances 2 adultes 1 enfant	71,00 €	72,50 €	97,00 €	99,00 €
Abonnement – carte à puce		Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025		
		Fidésiens / extérieurs	Fidésiens / extérieurs		
	Premier achat abonnement	Gratuit	Gratuit		
	Renouvellement carte (perte, destruction etc.)	5,30 €	5,40 €		

B. Les activités sportives

Piscine municipale – Kubdo

Délibération du 30/05/2024 Tarifs 2024 – 2025
Annexe 2.C Activités culturelles

II. Services publics municipaux	C. Les activités culturelles	Bibliothèques – prêt	Abonnement annuel*	Pour tous :	Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
				Enfant de moins de 14 ans	1,00 €		1,00 €	
				Jeunes : 14 à 18 ans Etudiants + de 65 ans	6,20 €		6,30 €	
				* jusqu'à 15 ouvrages toutes les 3 semaines	Fidésiens :	Non fidésiens	Fidésiens :	Non fidésiens
				Adultes de 18 à 65 ans demandeurs d'emplois non imposables, bénéficiaires de minimas sociaux	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
				Autres adultes	14,60 €	28,00 €	14,90 €	28,60 €
				Pénalités de retard par document :	Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
				1 ^{er} retard	avertissement par courriel		avertissement par courriel	
				2 ^{ème} retard	avertissement par courriel		avertissement par courriel	
				3 ^{ème} retard	carte bloquée		carte bloquée	
				4 ^{ème} retard	carte bloquée		carte bloquée	
				Carte d'abonnement perdue	5,00 €		5,00 €	
				Remboursement DVD (perte)	20,00 €		20,00 €	
				Remboursement revue dégradée ou perdue de plus de 2 ans	2,00 €		2,00 €	
				Remboursement autre document dégradé ou perdu	au prix du document		au prix du document	
Reproduction de documents	Photocopie - impression	Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025				
	Noir et blanc	0,20 €		0,20 €				
	Couleur	0,50 €		0,50 €				

Délibération du 30/05/2024 Tarifs 2024 – 2025
Annexe 2.C Activités culturelles

II. Services publics municipaux	C. Les activités culturelles	Spectacles, événements culturels	Année culturelle 2023-2024		Année culturelle 2024-2025	
			Plein tarif	12,00 €	Plein tarif	12,00 €
			Tarif réduit	6,00 €	Tarif réduit	6,00 €

II- Services publics
municipaux

C. Les activités culturelles

Conservatoire de Musique et
de Danse

Tranches	Quotient familial	Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
		Eveil Musique et Danse	Initiation danse FM seule	Eveil Musique et Danse	Initiation danse FM seule
Tranche 1	Inférieur ou égal à 200 €	16,00 €	22,50 €	16,00 €	23,00 €
Tranche 2	De 201 à 400 €	32,00 €	45,00 €	33,00 €	46,00 €
Tranche 3	De 401 à 550 €	47,00 €	62,00 €	48,00 €	64,00 €
Tranche 4	De 551 à 700 €	62,00 €	82,00 €	63,00 €	84,00 €
Tranche 5	De 701 à 850 €	77,00 €	102,00 €	78,00 €	103,00 €
Tranche 6	De 851 à 1 000 €	92,00 €	122,00 €	93,00 €	123,00 €
Tranche 7	De 1 001 à 1 150 €	107,00 €	142,00 €	108,00 €	143,00 €
Tranche 8	De 1 151 à 1 500 €	122,00 €	162,00 €	123,00 €	163,00 €
Tranche 9	De 1 501 à 2 000 €	137,00 €	182,00 €	138,00 €	183,00 €
Tranche 10	Supérieur à 2 001 €	152,00 €	202,00 €	153,00 €	203,00 €
Tarif unique	Non fidésiens	218,50 €	300,00 €	223,00 €	306,00 €
Tranches	Quotient familial	Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
		MAO 1 – Découverte Théâtre (8-11ans) 1h30	MAO 2 – Découverte Théâtre (12-15 ans) 2h00	MAO 1 – Découverte Théâtre (8-11ans) 1h30	MAO 2 – Découverte Théâtre (12-15 ans) 2h00
Tranche 1	Inférieur ou égal à 200 €	32,00 €	33,00 €	33,00 €	36,00 €
Tranche 2	De 201 à 400 €	64,00 €	66,00 €	66,00 €	72,00 €
Tranche 3	De 401 à 550 €	96,00 €	99,00 €	99,00 €	108,00 €
Tranche 4	De 551 à 700 €	128,00 €	132,00 €	132,00 €	144,00 €
Tranche 5	De 701 à 850 €	160,00 €	166,00 €	166,00 €	180,00 €
Tranche 6	De 851 à 1 000 €	192,00 €	198,00 €	198,00 €	216,00 €
Tranche 7	De 1 001 à 1 150 €	224,00 €	231,00 €	231,00 €	252,00 €
Tranche 8	De 1 151 à 1 500 €	256,00 €	264,00 €	264,00 €	288,00 €
Tranche 9	De 1 501 à 2 000 €	288,00 €	297,00 €	297,00 €	324,00 €
Tranche 10	Supérieur à 2 001 €	320,00 €	330,00 €	330,00 €	360,00 €
Tarif unique	Non fidésiens	396,50 €	407,00 €	407,00 €	439,00 €
Tranches	Quotient familial	Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
		Danse Cycle 1 et 2 Parcours libre (2h30)	Danse Cycle 2 diplômant (+1h30 Hip-hop + 3 samedis danse)	Danse Cycle 1 et 2 Parcours libre (2h30)	Danse Cycle 2 diplômant (+1h30 Hip-hop + 3 samedis danse)
Tranche 1	Inférieur ou égal à 200 €	38,00 €	39,00 €	39,00 €	60,00 €
Tranche 2	De 201 à 400 €	76,00 €	78,00 €	78,00 €	120,00 €
Tranche 3	De 401 à 550 €	114,00 €	117,00 €	117,00 €	180,00 €
Tranche 4	De 551 à 700 €	152,00 €	156,00 €	156,00 €	240,00 €
Tranche 5	De 701 à 850 €	190,00 €	195,00 €	195,00 €	300,00 €
Tranche 6	De 851 à 1 000 €	228,00 €	234,00 €	234,00 €	360,00 €
Tranche 7	De 1 001 à 1 150 €	266,00 €	273,00 €	273,00 €	420,00 €
Tranche 8	De 1 151 à 1 500 €	304,00 €	312,00 €	312,00 €	480,00 €
Tranche 9	De 1 501 à 2 000 €	342,00 €	351,00 €	351,00 €	540,00 €
Tranche 10	Supérieur à 2 001 €	380,00 €	390,00 €	390,00 €	600,00 €
Tarif unique	Non fidésiens	457,00 €	471,00 €	471,00 €	780,00 €
Tranches	Quotient familial	Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
		Musique Cycle 1 et 2 CHAM – Atelier voix – Parcours Adulte – MAO 2 (FM et Pratiques collectives incluses)	Musique Cycle 3 (sans FM) Parcours Libre 1 Parcours continu Année allégée	Musique Cycle 1 et 2 CHAM – Atelier voix – Parcours Adulte – MAO 2 et 3 (FM et Pratiques collectives incluses)	Musique Cycle 3 (sans FM) Parcours Libre 1 Parcours continu Année allégée
Tranche 1	Inférieur ou égal à 200 €	59,00 €	51,00 €	50,00 €	52,00 €
Tranche 2	De 201 à 400 €	118,00 €	102,00 €	100,00 €	104,00 €
Tranche 3	De 401 à 550 €	177,00 €	153,00 €	150,00 €	156,00 €
Tranche 4	De 551 à 700 €	236,00 €	204,00 €	200,00 €	210,00 €
Tranche 5	De 701 à 850 €	295,00 €	252,00 €	246,00 €	258,00 €
Tranche 6	De 851 à 1 000 €	354,00 €	306,00 €	300,00 €	312,00 €
Tranche 7	De 1 001 à 1 150 €	413,00 €	354,00 €	348,00 €	360,00 €
Tranche 8	De 1 151 à 1 500 €	472,00 €	402,00 €	396,00 €	420,00 €
Tranche 9	De 1 501 à 2 000 €	531,00 €	450,00 €	444,00 €	480,00 €
Tranche 10	Supérieur à 2 001 €	590,00 €	508,00 €	502,00 €	540,00 €
Tarif unique	Non fidésiens	774,00 €	637,00 €	631,00 €	650,00 €
Tranches	Quotient familial	Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
		Parcours Libre 2 et 3 : Pratiques collectives seules (orchestre, musique de chambre...)	Choeur d'enfants + FM	Parcours Libre 2 et 3 : Pratiques collectives seules (orchestre, musique de chambre...)	Choeur d'enfants + FM
Tranche 1	Inférieur ou égal à 200 €	59,00 €	60,00 €	60,00 €	61,00 €
Tranche 2	De 201 à 400 €	118,00 €	120,00 €	120,00 €	122,00 €
Tranche 3	De 401 à 550 €	177,00 €	180,00 €	180,00 €	184,00 €
Tranche 4	De 551 à 700 €	236,00 €	240,00 €	240,00 €	246,00 €
Tranche 5	De 701 à 850 €	295,00 €	300,00 €	300,00 €	306,00 €
Tranche 6	De 851 à 1 000 €	354,00 €	360,00 €	360,00 €	366,00 €
Tranche 7	De 1 001 à 1 150 €	413,00 €	420,00 €	420,00 €	426,00 €
Tranche 8	De 1 151 à 1 500 €	472,00 €	480,00 €	480,00 €	486,00 €
Tranche 9	De 1 501 à 2 000 €	531,00 €	540,00 €	540,00 €	546,00 €
Tranche 10	Supérieur à 2 001 €	590,00 €	600,00 €	600,00 €	606,00 €
Tarif unique	Non fidésiens	774,00 €	780,00 €	780,00 €	786,00 €
Tranches	Quotient familial	Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2024-2025	
		Location d'instruments		Location d'instruments	
Tranche 1	Inférieur ou égal à 200 €	16,00 €	16,00 €	16,00 €	16,00 €
Tranche 2	De 201 à 400 €	32,00 €	32,00 €	33,00 €	33,00 €
Tranche 3	De 401 à 550 €	48,00 €	48,00 €	49,00 €	49,00 €
Tranche 4	De 551 à 700 €	64,00 €	64,00 €	66,00 €	66,00 €
Tranche 5	De 701 à 850 €	80,00 €	80,00 €	83,00 €	83,00 €
Tranche 6	De 851 à 1 000 €	96,00 €	96,00 €	100,00 €	100,00 €
Tranche 7	De 1 001 à 1 150 €	112,00 €	112,00 €	117,00 €	117,00 €
Tranche 8	De 1 151 à 1 500 €	128,00 €	128,00 €	134,00 €	134,00 €
Tranche 9	De 1 501 à 2 000 €	144,00 €	144,00 €	151,00 €	151,00 €
Tranche 10	Supérieur à 2 001 €	160,00 €	160,00 €	168,00 €	168,00 €
Tarif unique	Non fidésiens	198,00 €	198,00 €	207,00 €	207,00 €
Frais de dossier	Pour tous	Parcours Adapte Parcours Projet		Parcours Adapte Parcours Projet	
		Ligne tarifaire en fonction du volume horaire effectif		Ligne tarifaire en fonction du volume horaire effectif	
		17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €

D. Services du cimetière	Services		Tarifs du 1 ^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024	Nouveaux tarifs à partir du 1 ^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025
	Concessions funéraires	Concession de 15 ans (au m ²)		156,00 €
Concession de 30 ans (au m ²)			423,70 €	432,00 €
Concession de 50 ans (au m ²)			838,30 €	855,10 €
Case colombarium (15ans) prix à la case			405,30 €	413,40 €
Case colombarium (30 ans) prix à la case				800,00 €
Carré des Anges 5 ans (au m ²)			130,00 €	
Carré des Anges 15 ans (au m ²)				160,00 €
Carré des Anges 30 ans (au m ²)				320,00 €
Cavernes (80cm*80cm)	Pour une concession de 15 ans (au m ²)		156,00 €	159,10 €
	Pour une concession de 30 ans (au m ²)		423,70 €	432,00 €
	Pour une concession de 50 ans (au m ²)		838,30 €	855,10 €
Caveau provisoire	frais de séjour (par jour)		3,90 €	4,00 €
Ventes de monuments funéraires	Caveau (par place)		216,00 €	220,30 €
	Monument (stèle, pierre tombale et divers attributs)		430,50 €	439,10 €
	Pierre tombale dans un bon état général		323,70 €	330,20 €
	Pierre tombale dans un état moyen		216,00 €	220,30 €
	Stèle dans un bon état général		216,00 €	220,30 €
	Stèle dans un état moyen		109,70 €	111,90 €
Vacation de police			21,20 €	21,60 €

Délibération du 30/05/2024 Tarifs 2024 – 2025
Annexe 2.E Autres services municipaux

E. Autres services	Enlèvements des tags ou graffiti*	*Convention Ville/particulier à signer de 12 mois	Tarifs du 1 ^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024	Nouveaux tarifs à partir du 1 ^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025	
			Maisons individuelles	45,50€ par tranche de 50m de longueur de façade ou de mur de clôture	46,40€ par tranche de 50m de longueur de façade ou de mur de clôture
	Copropriétés	11,30€ par mètre linéaire de façade ou mur de clôture	11,50€ par mètre linéaire de façade ou mur de clôture		
	Tarifs de publicité	Magazine municipal Mosaïque	Tarifs du 1 ^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024	Nouveaux tarifs à partir du 1 ^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025	
		Insertions publicitaires en pages intérieures par parution (A4 couleur)	- le 1/16 ^e de page	147,70 €	150,70 €
			- le 1/8 ^e de page	246,10 €	251,00 €
			- le 1/4 de page	393,80 €	401,70 €
			- la 1/2 page	664,50 €	677,80 €
			- la page	1 107,40 €	1 129,50 €
		Frais techniques :	- le 1/16 ^e de page (A4)	16,10 €	16,40 €
	- le 1/8 ^e de page (A4)		24,60 €	25,10 €	
	- le 1/4 de page (A4)		38,20 €	39,00 €	
		- la 1/2 page (A4)	67,70 €	69,10 €	
		- la page (A4)	114,60 €	116,90 €	

Délibération du 30/05/2024 Tarifs 2024 – 2025
Annexe 3. Locations de salles

III. Locations de salles municipales	Tarifs du 1 ^{er} septembre 2024 au 31 août 2025*	Associations fidésiennes	Associations hors commune Tarifs 2023-2024	Associations hors commune Tarifs 2024-2025	Particuliers fidésiens Tarifs 2023-2024	Particuliers fidésiens Tarifs 2024-2025	Hors commune (autres) Tarifs 2023-2024	Hors commune (autres) Tarifs 2024-2025	Copropriétaires, entreprises fidésiennes Tarifs 2023-2024	Copropriétaires, entreprises fidésiennes Tarifs 2024-2025	Partis politiques
	Espace Laurent Paul (grande salle)			177,00 €	181,00 €	84,00 €	86,00 €	406,00 €	414,00 €	240,00 €	245,00 €
Espace Laurent Paul (annexe)			option gratuite	option gratuite	option gratuite	option gratuite	option gratuite	option gratuite	option gratuite	option gratuite	
Salle Lionel Terray			177,00 €	181,00 €	84,00 €	86,00 €	406,00 €	414,00 €	-	245,00 €	
Maison Communale des Bruyères			177,00 €	181,00 €	84,00 €	86,00 €	406,00 €	414,00 €	240,00 €	245,00 €	
Maison de l'Aqueduc			177,00 €	181,00 €	84,00 €	86,00 €	406,00 €	414,00 €	240,00 €	245,00 €	
Maison Nature de la Gravière			177,00 €	181,00 €	84,00 €	86,00 €	406,00 €	414,00 €	240,00 €	245,00 €	
Salle Communale Michel Barlet			177,00 €	181,00 €	177,00 €	181,00 €	406,00 €	414,00 €	240,00 €	245,00 €	
Espace culturel Jean Salles			359,00 €	366,00 €	177,00 €	181,00 €	572,00 €	583,00 €	359,00 €	366,00 €	
Chapelle Sainte-Marguerite (tarif à la semaine)			359,00 €	366,00 €	166,00 €	169,00 €	500,00 €	510,00 €	-	-	
Ellipse			947,00 €	966,00 €	947,00 €	966,00 €	1 897,00 €	1 935,00 €	947,00 €	966,00 €	
Autres locaux			-	-	-	-	-	-	359,00 €	366,00 €	

* les tarifs sont à la demie journée pour 5 heures d'occupation
Au-delà, chaque heure supplémentaire sera facturée sur la base d'un cinquième du tarif